

Valneva publie ses résultats financiers du premier trimestre 2023 et fait un point sur ses activités

Augmentation de 98,6 % des ventes de produits à €32,1 millions au premier trimestre 2023, contre €16,2 millions au premier trimestre 2022

- Soutenue par les ventes d'IXIARO® et de DUKORAL® qui pour les deux produits ont plus que quadruplé en glissement annuel
- Chiffre d'affaires total de €33,5 millions au premier trimestre 2023 contre €21,8 millions au premier trimestre 2022

Solide position de trésorerie de €254,5 millions au 31 mars 2023

Chikungunya: la Société progresse pour mettre sur le marché le premier vaccin au monde contre le chikungunya

- Date cible pour achever l'examen de la demande d'autorisation au titre du Prescription Drug User Fee Act (PDUFA) confirmée à fin août 2023 par l'agence de santé américaine Food and Drug Administration (FDA)
- Initiation d'une nouvelle soumission réglementaire au second trimestre 2023

Confirmation des perspectives financières pour l'année 2023

- Chiffre d'affaires total et autres produits opérationnels estimés entre €220 millions et €260 millions, dont :
 - €130 millions à €150 millions de ventes de produits
 - €90 millions à €110 millions d'autres produits opérationnels
- Dépenses de R&D estimées entre €70 millions et €90 millions

Informations financières

(non-auditées, consolidées selon les normes IFRS)

En millions d'euros	3 mois clos au 31 mars	
	2023	2022
Chiffre d'affaires total	33,5	21,8
Ventes de produits	32,1	16,2
Perte nette	(18,1)	(26,0)
EBITDA ajusté ¹	(12,3)	(13,3)
Trésorerie	254,5	311,3

¹ Pour plus d'informations sur l'EBITDA ajusté, veuillez-vous référer à la section "Mesures financières non-IFRS" se trouvant à la fin du présent communiqué de presse

Saint-Herblain (France), 4 mai 2023 – [Valneva SE](#) (Nasdaq: VALN; Euronext Paris: VLA), société spécialisée dans les vaccins, a publié aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos au 31 mars 2023 et fait un point sur ses activités.

Valneva retransmettra aujourd'hui en directe la conférence téléphonique sur les résultats financiers du premier trimestre 2023 à 15h00 CEST (9h00 EDT). Cette retransmission sera disponible sur le site internet de la Société et via ce lien : <https://edge.media-server.com/mmc/p/82fytb7o>

Peter Bühler, Directeur financier de Valneva, a indiqué, « Nous avons entamé 2023 avec une bonne dynamique puisque nous sommes parvenus à doubler nos ventes de vaccins au premier trimestre par rapport au premier trimestre 2022, ce qui nous met en bonne voie pour atteindre nos prévisions de ventes pour cette année, à savoir €130 millions à €150 millions. Notre objectif est de continuer à stimuler ces ventes en 2023 et, parallèlement, de continuer à renforcer notre portefeuille et notre pipeline de vaccins. À l'approche de notre dixième anniversaire, nous nous réjouissons à l'idée de célébrer une autre étape majeure pour la société avec l'approbation potentielle de notre candidat vaccin contre le chikungunya aux États-Unis dans le courant de l'année. »

Candidats vaccins en développement clinique

CANDIDAT VACCIN CONTRE LE CHIKUNGUNYA – VLA1553

Réunion tenue avec la FDA pour l'examen à mi-parcours de la demande d'autorisation de mise sur le marché aux États-Unis

VLA1553 est un candidat vaccin vivant atténué à injection unique contre le chikungunya, un virus transmis par les moustiques qui s'est étendu à plus de 110 pays² et qui pourrait potentiellement s'étendre rapidement davantage. L'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO) a lancé une alerte épidémiologique en février 2023, alors que le nombre de cas et de décès dus au chikungunya continue d'augmenter dans la région³. Il n'existe actuellement aucun vaccin préventif, ni traitement spécifique contre le chikungunya qui est, de ce fait, considéré comme une menace majeure pour la santé publique.

En février 2023, la FDA a confirmé la recevabilité du dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché (BLA) pour VLA1553 chez les personnes âgées de 18 ans et plus⁴ et, lors d'une récente réunion sur l'examen du dossier à mi-parcours, elle a indiqué qu'aucun problème important lié à l'examen des données ou la sécurité du candidat vaccin n'avait été relevé. La FDA a confirmé la date-cible pour achever l'examen de la demande d'autorisation de mise sur le marché au titre du Prescription Drug User Fee Act (PDUFA) à la fin du mois d'août 2023, date à laquelle une décision sur l'approbation de la demande de BLA pour VLA1553 est attendue.

VLA1553 est actuellement le seul candidat vaccin contre le chikungunya au monde pour lequel un processus de revue réglementaire est en cours⁵ et pourrait devenir, sous réserve de son approbation, le premier vaccin contre le chikungunya pouvant répondre à ce besoin médical non satisfait. Il s'agirait également du troisième vaccin que Valneva⁶ a fait progresser de la recherche

² <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/chikungunya>

³ <https://www.paho.org/en/documents/epidemiological-alert-chikungunya-increase-region-americas>

⁴ [La FDA accorde une revue prioritaire au dossier de demande d'autorisation du candidat vaccin de Valneva contre le chikungunya](#)

⁵ [Valneva débute la soumission progressive du dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché auprès de la FDA pour son candidat vaccin à injection unique contre le chikungunya](#)

⁶ Cette déclaration fait référence à Valneva et à son prédécesseur Intercell.

amont jusqu'à l'homologation. Le titulaire de la première autorisation de mise sur le marché pour un vaccin contre le chikungunya aux Etats-Unis sera éligible à l'obtention d'un bon de revue prioritaire (Priority Review Voucher)⁷.

Cette demande d'autorisation de mise sur le marché fait suite aux données finales de Phase 3 annoncées en mars 2022⁸, aux résultats finaux de l'essai d'homogénéité des lots cliniques annoncés en mai 2022⁹ et aux données de persistance des anticorps à douze mois, publiées en décembre 2022¹⁰. Une étude clinique de VLA1553 chez les adolescents est en cours au Brésil pour lequel Valneva a annoncé le recrutement et l'achèvement de la vaccination en février 2023¹¹. Cet essai, mené par l'Instituto Butantan, partenaire de Valneva, et financé par la Coalition for Epidemic Preparedness Innovations (CEPI), pourrait potentiellement permettre d'effectuer de futures soumissions réglementaires pour cette tranche d'âge si VLA1553 est d'abord autorisé pour une utilisation chez les adultes. Il pourrait également potentiellement permettre l'homologation du vaccin en Europe et au Brésil, ce qui constituerait la première autorisation de mise sur le marché potentielle pour une utilisation dans une population endémique. Les premiers résultats sont attendus pour la mi-2023.

Le programme a reçu les statuts « Fast Track », « Breakthrough Therapy » et « Priority Review » de la FDA respectivement en 2018, 2021 et 2023. VLA1553 a également reçu le statut de « Priority Medicine » (PRIME) de l'Agence européenne des médicaments en 2020. Valneva prévoit actuellement de déposer d'autres demandes d'enregistrement pour VLA1553 au Canada, en Europe, et au Royaume-Uni au cours de l'année 2023.

CANDIDAT VACCIN CONTRE LA MALADIE DE LYME – VLA15

Etude de Phase 3 en cours

Valneva et Pfizer développent VLA15, un candidat vaccin qui cible la surface externe de la protéine A (OspA) de la Borréliose, la bactérie à l'origine de la maladie de Lyme. VLA15 est un candidat vaccin multivalent à protéine recombinante ciblant les six sérotypes de Borréliose représentant les souches les plus communes présentes en Amérique du Nord et en Europe. VLA15 est le seul programme de vaccin contre la maladie de Lyme en développement clinique avancé à ce jour et a reçu le statut Fast Track de la FDA.

Valneva et Pfizer ont annoncé les résultats de trois essais cliniques de Phase 2 de VLA15 dans des populations adultes et pédiatriques, dans lesquels des niveaux élevés d'anticorps contre les six souches ont été observés^{12,13,14}. En août 2022, les sociétés ont lancé une étude clinique de Phase 3, « Vaccine Against Lyme for Outdoor Recreationists (VALOR) », afin d'étudier l'efficacité, la

⁷ [Tropical Disease Priority Review Voucher Program | FDA](#)

⁸ [Valneva achève avec succès l'essai pivot de Phase 3 de son candidat vaccin à injection unique contre le chikungunya](#)

⁹ [Valneva achève avec succès l'essai d'homogénéité des lots cliniques de son candidat vaccin à injection unique contre le chikungunya](#)

¹⁰ [Valneva annonce des données positives à douze mois sur la persistance des anticorps avec son candidat vaccin à injection unique contre le chikungunya](#)

¹¹ [Valneva finalise le recrutement pour l'essai de Phase 3 chez les adolescents de son candidat vaccin à injection unique contre le chikungunya](#)

¹² [Valneva et Pfizer annoncent des données à six mois sur la persistance des anticorps chez les enfants et les adultes avec leur candidat vaccin contre la maladie de Lyme](#)

¹³ [Valneva et Pfizer lancent une étude de Phase 3 pour leur candidat vaccin contre la maladie de Lyme VLA15](#)

¹⁴ [Valneva et Pfizer annoncent de nouveaux résultats positifs de Phase 2, incluant une dose de rappel, pour leur candidat vaccin contre la maladie de Lyme](#)

sécurité et l'immunogénicité de VLA15 chez des participants âgés de cinq ans et plus dans des régions fortement endémiques aux États-Unis et en Europe¹⁵.

L'étude VALOR est actuellement en cours et, comme communiqué en février 2023, Pfizer a dû exclure environ la moitié des participants suite à des violations des bonnes pratiques cliniques (BPC) dans certains centres d'essais cliniques aux États-Unis gérés par une société d'essais cliniques tierce. L'étude clinique se poursuit sur d'autres sites qui ne sont pas sous la responsabilité de cette tierce partie, et Pfizer continue à recruter de nouveaux participants sur ces sites, en complément des sites nouvellement ajoutés aux États-Unis et au Canada. La conception initiale de l'étude et les critères d'évaluation précédemment définis avec les autorités réglementaires demeurent inchangés.

Les participants déjà recrutés recevront leur vaccination de rappel comme prévu au deuxième trimestre 2024, en amont de la saison de tiques 2024. Le recrutement supplémentaire pour la primo-vaccination débutera au deuxième trimestre 2023 et l'essai se poursuivra jusqu'à la saison de tiques 2025.

En conséquence, Pfizer prévoit de soumettre une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) auprès de l'autorité de santé américaine, la Food and Drug Administration (FDA), et une demande d'AMM auprès de l'Agence européenne des médicaments (EMA) en 2026, sous réserve de données positives. Les coûts supplémentaires d'exécution de l'étude, tels qu'actuellement planifiés en raison des recrutements supplémentaires, seront pris en charge par Pfizer.

Candidats vaccins précliniques

Valneva continue de faire progresser certains de ses candidats vaccins précliniques et de se focaliser sur le renforcement de son futur portefeuille clinique. La Société se concentre actuellement sur VLA2112, un candidat vaccin ciblant le virus d'Epstein-Barr, qui est l'un des virus humains les plus courants. Ce virus peut causer une mononucléose infectieuse¹⁶ et est fortement associée au développement de plusieurs types de cancer¹⁷ et de la sclérose en plaques¹⁸. Valneva travaille également sur un candidat vaccin contre le métapneumovirus humain (hMPV), un agent pathogène respiratoire majeur présent dans le monde entier qui provoque des infections aiguës des voies respiratoires supérieures et inférieures¹⁹, pour lequel elle explore actuellement des possibilités de partenariat. En outre, Valneva a entamé des travaux précliniques sur des candidats vaccins ciblant le parvovirus B19, un virus qui peut provoquer une anasarque fœtale chez les femmes enceintes et une crise aplasique chez les personnes souffrant d'anémie²⁰, ainsi que le *Campylobacter*, une bactérie souvent associée aux intoxications alimentaires²¹.

¹⁵ [Valneva et Pfizer lancent une étude de Phase 3 pour leur candidat vaccin contre la maladie de Lyme VLA15](#)

¹⁶ <https://www.cdc.gov/epstein-barr/index.html#:~:text=EBV%20can%20cause%20infectious%20mononucleosis,common%20among%20teens%20and%20adults.>

¹⁷ <https://www.cancer.org/healthy/cancer-causes/infectious-agents/infections-that-can-lead-to-cancer/viruses.html#:~:text=EBV%20infection%20increases%20a%20person's,some%20cases%20of%20stomach%20cancer.>

¹⁸ <https://www.nih.gov/news-events/nih-research-matters/study-suggests-epstein-barr-virus-may-cause-multiple-sclerosis#:~:text=Infection%20with%20Epstein%20Barr%20virus,could%20help%20prevent%20multiple%20sclerosis>

¹⁹ <https://www.cdc.gov/ncird/human-metapneumovirus.html>

²⁰ Macri A, Crane JS. Parvoviruses. 2022 May 23. In: StatPearls [Internet]. Treasure Island (FL): StatPearls Publishing; 2023 Jan-. PMID: 29489222.

²¹ <https://www.cdc.gov/campylobacter/faq.html#:~:text=Campylobacter%20infection%2C%20or%20campylobacteriosis%2C%20is,year%20for%20every%20100%2C000%20people.>

Vaccins commerciaux

VACCIN CONTRE L'ENCEPHALITE JAPONAISE (IXIARO®/JESPECT®)

IXIARO® est un vaccin inactivé contre l'encéphalite japonaise cultivé sur cellules Vero et le seul vaccin contre l'encéphalite japonaise enregistré et disponible aux Etats-Unis, au Canada et en Europe. IXIARO® est indiqué pour l'immunisation active contre l'encéphalite japonaise, la cause la plus fréquente d'encéphalite virale en Asie, pour les adultes, les adolescents, les enfants et les nourrissons âgés de deux mois et plus.

Les ventes d'IXIARO® étaient de €17,4 millions au premier trimestre 2023 contre €4,2 millions au premier trimestre 2022. Cette hausse de 315,2 % des ventes a été soutenue par la reprise significative du marché privé des voyageurs, qui avait été fortement affecté par la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à une augmentation des prix du vaccin. Valneva a entamé des discussions avec le Département américain de la Défense (DoD) et prévoit de signer un nouveau contrat avec le DoD dans les mois à venir.

Valneva étudie par ailleurs différentes options pour son site de production « Almeida » de Livingston en Ecosse, initialement construit pour la production de son vaccin contre la COVID-19. Ces options incluent notamment une vente éventuelle ou une réaffectation du site à la production d'IXIARO® et de son vaccin contre le chikungunya, s'il est approuvé.

VACCIN CONTRE LE CHOLERA²² (DUKORAL®)

DUKORAL® est un vaccin oral indiqué pour la prévention du choléra et, dans certains pays, de la diarrhée causée par le *Vibrio cholerae* et/ou la toxine ETEC²³, principale cause de la diarrhée du voyageur. DUKORAL® est approuvé pour une utilisation contre le choléra dans l'Union Européenne et en Australie ainsi que pour une utilisation contre le choléra et l'ETEC au Canada, en Suisse, en Nouvelle Zélande et en Thaïlande.

Les ventes de DUKORAL® ont augmenté de 302,6 % pour atteindre €10,2 millions au premier trimestre 2023 contre €2,5 millions au premier trimestre 2022, bénéficiant également de la reprise significative du marché privé des voyageurs ainsi que d'une augmentation des prix du vaccin.

DISTRIBUTION DE PRODUITS POUR TIERS

Valneva distribue certains produits de tiers dans les pays où la Société possède ses propres infrastructures de marketing et distribution. Au premier trimestre 2023, le chiffre d'affaires provenant de la distribution de produits de tiers a atteint €4,5 millions contre €5,6 millions au premier trimestre 2022.

²² Les indications diffèrent selon les pays - Pour plus d'information concernant les indications, les doses à administrer, les informations de sécurité, la tranche d'âge, merci de bien vouloir vous référer aux informations sur le produit, aux informations posologiques ainsi qu'au guide médical approuvés dans votre pays ; ETEC = *Escherichia coli* entérotoxigène.

²³ *Escherichia coli* entérotoxigène (ETEC) est un type d'*Escherichia coli* et l'une des principales causes bactériennes de diarrhée dans les pays en développement, ainsi que la cause la plus fréquente de diarrhée du voyageur.

Éléments financiers du premier trimestre 2023

(non audités, consolidés selon les normes IFR)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total de Valneva était de €33,5 millions au premier trimestre 2023 contre €21,8 millions au premier trimestre 2022, soit une hausse de 53,4 %.

Les ventes de produits ont atteint €32,1 millions au premier trimestre 2023 contre €16,2 millions au premier trimestre 2022, soit une hausse de 98,6 %. Cette augmentation est due à la reprise continue du marché des voyageurs. A taux de change constant, les ventes de produits ont augmenté de 101% au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022. Aucune vente de vaccin contre la COVID-19 n'a été enregistrée au premier trimestre 2023, alors que le premier trimestre de l'année précédente comprenait €3,8 millions de ventes de ce vaccin.

Les ventes d'IXIARO®/JESPECT® étaient de €17,4 millions au premier trimestre 2023 contre €4,2 millions au premier trimestre 2022, soit une hausse de 315,2 % (315,4 % à taux de change constant), les ventes ayant bénéficié de la reprise continue du marché privé des voyageurs et d'une augmentation des prix du vaccin. Les ventes de DUKORAL® étaient de €10,2 millions au premier trimestre 2023 contre €2,5 millions au premier trimestre 2022, soit une hausse de 302,6 % (317,3 % à taux de change constant), bénéficiant également de la reprise significative du marché privé des voyageurs et d'une augmentation des prix du vaccin. Le chiffre d'affaires provenant de la distribution de produits de tiers a diminué à €4,5 millions au premier trimestre 2023 contre €5,6 millions au premier trimestre 2022, soit une baisse de 19,7 %, qui s'explique principalement par des contraintes d'approvisionnement en produits vendus dans le cadre de l'accord de distribution avec Bavarian Nordic pour Rabipur®/RabAvert® et Encepur®.

Les Autres Revenus, comprenant les revenus des collaborations, licences et services, étaient de €1,4 million au premier trimestre 2023 contre €5,7 millions au premier trimestre 2022. Cette baisse est principalement due à la diminution des services à la clientèle dans l'unité Clinical Trial Material (CTM) en Suède et au fait qu'aucun revenu supplémentaire n'a été comptabilisé pour l'accord de collaboration avec Pfizer sur le candidat vaccin contre la maladie de Lyme, VLA15.

Résultat opérationnel et EBITDA

Les coûts des produits et services vendus (COGS) étaient de €20,5 millions au premier trimestre 2023. La marge brute sur les ventes de produits, hors ventes du vaccin contre la COVID-19, était de 48,4 % contre 68,5% au premier trimestre 2022. Des COGS de €7,2 millions liés aux ventes d'IXIARO® ont généré une marge brute de 58,7 %. Des COGS de €6,3 millions liés aux ventes de DUKORAL® ont généré une marge brute de 38,3 %. Sur les coûts restants au premier trimestre 2023, €3,1 millions provenaient de l'activité de distribution de produits pour tiers. Au premier trimestre 2022, le coût total des ventes s'était élevé à €14,7 millions, dont €9,6 millions liés au coût des marchandises et €5,1 millions liés au coût des services.

Les dépenses de recherche et développement étaient de €14,1 millions au premier trimestre 2023 contre €20,7 millions au premier trimestre 2022. Cette diminution est principalement due à une réduction des dépenses pour le programme du vaccin contre la COVID-19. Les frais commerciaux au premier trimestre 2023 étaient de €9,0 millions contre €2,0 millions au premier trimestre 2022. Les frais commerciaux au premier trimestre 2023 comprenaient notamment €3,4 millions de dépenses liées aux coûts de préparation du lancement du candidat vaccin contre le chikungunya, VLA1553, contre €1,2 million au premier trimestre 2022. Au premier trimestre 2023, les frais

généraux et administratifs ont augmenté à €10,0 millions de €5,8 millions au premier trimestre 2022. Les COGS, la recherche et développement, le marketing et la distribution ainsi que les frais généraux et administratifs ont bénéficié d'un produit d'ajustement de €11,7 millions lié à l'effet positif de l'évolution du cours de l'action de la Société sur les programmes d'attribution d'actions ou de stock-options au bénéfice des dirigeants et salariés.

Les autres revenus, nets des autres charges, ont progressé à €3,5 millions au premier trimestre 2023 de €2,1 millions au premier trimestre 2022. Cette augmentation est principalement due à la comptabilisation dans le compte de résultat, au premier trimestre 2023, d'une subvention reçue de Scottish Enterprise.

Valneva a enregistré une perte opérationnelle de €16,6 millions au premier trimestre 2023 contre une perte opérationnelle de €18,4 millions au premier trimestre 2022. Le Groupe a, par ailleurs, enregistré un EBITDA ajusté négatif de €12,3 millions au premier trimestre 2023 contre un EBITDA ajusté négatif de €13,3 millions au premier trimestre 2022 (tel qu'expliqué ci-dessous).

Résultat net

Au premier trimestre 2023, Valneva a généré une perte nette de €18,1 millions contre une perte nette de €26,0 millions au premier trimestre 2022.

Les charges financières et effets de change au premier trimestre 2023 ont entraîné un résultat financier négatif de €1,7 million, contre un résultat financier négatif de €7,1 millions au premier trimestre 2022. Cela s'explique principalement par des pertes de change s'élevant à €3,2 millions au premier trimestre 2023 essentiellement dus à des pertes de réévaluation de positions de bilan non libellées en euros, contre une perte de change nette de €2,4 millions au premier trimestre 2022. Les charges d'intérêts étaient de €4,8 millions au premier trimestre 2023 contre €4,7 millions au premier trimestre 2022.

Flux de trésorerie et liquidités

La trésorerie nette utilisée dans les activités opérationnelles s'est élevée à €24,3 millions au premier trimestre 2023 contre €26,9 millions au premier trimestre 2022. Les flux de trésorerie négatifs au premier trimestre 2023 et 2022 étaient principalement liés à la perte d'exploitation générée au cours des deux périodes.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'investissement étaient de €3,6 millions au premier trimestre 2023 contre €9,4 millions au premier trimestre 2022, principalement en raison des activités de construction liées au vaccin contre la COVID-19 sur les sites de production en Écosse et en Suède, ainsi que des achats d'équipements.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux opérations de financement étaient de €3,8 millions au premier trimestre 2023, qui s'explique principalement par les paiements d'intérêts et les paiements de dettes de location. Les flux de trésorerie positifs au premier trimestre 2022 se sont élevés à €1,0 million provenant principalement du produit de l'émission de nouvelles actions dans le cadre des programmes de rémunération en actions et d'actions gratuites destinés au personnel du Groupe.

La trésorerie de la Société était de €254,5 millions au 31 mars 2023, contre €289,4 millions au 31 décembre 2022.

Mesures financières non-IFRS

Le Management de Valneva utilise et présente ses résultats selon les normes IFRS, ainsi que la mesure non-IFRS de l'EBITDA pour évaluer et communiquer ses performances. Bien que les

mesures non-IFRS ne doivent pas être interprétées comme des alternatives aux mesures IFRS, la Management estime que les mesures non-IFRS sont utiles pour mieux comprendre la performance L'EBITDA ajusté est une mesure supplémentaire commune de la performance utilisée par les investisseurs et les analystes financiers. Le Management estime que cette mesure fournit des outils analytiques supplémentaires. L'EBITDA ajusté est défini comme le bénéfice (perte) des activités poursuivies avant impôt sur le revenu, produits/charges financières, gains/(pertes) de change, résultats des participations dans des entreprises associées, amortissements et dépréciations. Un rapprochement entre l'EBITDA ajusté et la perte opérationnelle, qui est la mesure IFRS la plus directement comparable, est présenté ci-dessous :

En millions d'euros	3 mois clos au 31 mars	
	2023	2022
(résultats non audités, consolidés selon les normes IFRS)		
Résultat net	(18,1)	(26,0)
Ajouter :		
Dépenses liées à l'impôt sur le revenu	(0,1)	0,5
Résultat financier	(0,3)	(0,0)
Charges financiers	5,1	4,7
Gain/(perte) de change – net	(3,2)	2,4
Résultats des participations dans les entreprises associées	-	-
Amortissement	1,6	1,6
Dépréciation	2,6	3,6
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	-
EBITDA ajusté	(12,3)	(13,3)

À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée et utilise son expertise dans les différents modes de vaccination pour développer des vaccins prophylactiques destinés à lutter contre ces maladies. Valneva a mis à profit son expertise et ses infrastructures pour commercialiser trois vaccins et pour faire rapidement progresser ses candidats vaccins en développement clinique, notamment ceux contre le virus du chikungunya et la maladie de Lyme.

Contact Médias et investisseurs

Laetitia Bachelot-Fontaine
 VP, Global Communications and European Investor Relations
 M +33 (0)6 4516 7099
Laetitia.bachelotfontaine@valneva.com

Joshua Drumm, Ph.D.
 VP, Global Investor Relations
 M +001 917 815 4520
joshua.drumm@valneva.com

Informations importantes

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva, notamment en ce qui concerne le chiffre d'affaires total et les ventes de produits attendus pour l'exercice 2023, ainsi que le calendrier prévu pour les soumissions aux autorités réglementaires et les réponses de ces dernières. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme "pourrait," "devrait," "s'attend à," "anticipe," "croit," "a l'intention," "« estime »" "vise," "cible," ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle, l'annulation de contrats existants, incluant sans s'y limiter le contrat d'approvisionnement de HMG, et l'impact de la pandémie de COVID-19, la survenue de l'un ou l'autre de ces événements pouvant nuire considérablement à l'activité, à la situation financière, aux perspectives et aux résultats d'exploitation de Valneva. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

Annexes :

1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ INTERMÉDIAIRE ET RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ CONDENSÉ INTERMÉDIAIRE (non-audités)

1.1 Comptes de résultat consolidé condensé intermédiaire (non-audités)

(En milliers d'euros) (Excepté pour les valeurs par actions)	Trois mois clos au 31 mars	
	2023	2022
Revenus de la vente de produits	32 100	16 162
Autres Revenus	1 408	5 686
CHIFFRE D'AFFAIRES	33 508	21 847
Coûts des produits et des services	(20 480)	(13 860)
Frais de recherche et développement	(14 065)	(20 689)
Frais de marketing et distribution	(8 986)	(2 034)
Frais généraux et administratifs	(10 038)	(5 770)
Autres produits et charges opérationnels, net	3 488	2 084
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(16 574)	(18 422)
Produits financiers	253	13
Charges financières	(5 096)	(4 718)
Gains/(pertes) de change, nets	3 170	(2 412)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(18 247)	(25 539)
Produit/(charge) d'impôt sur le résultat	120	(502)
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	(18 127)	(26 041)
RÉSULTAT PAR ACTION		
Lié au résultat net de la période attribuable aux détenteurs des actions de la Société (en euros par action)		
Base	(0,13)	(0,24)
Dilué	(0,13)	(0,24)

1.2 Résultat global consolidé condensé intermédiaire (non-audité)

(En milliers d'euros)	Trois mois clos au 31 mars	
	2023	2022
Résultat net de la période	(18 127)	(26 041)
Éléments susceptibles d'être reclassés en profit ou perte		
Écarts de conversion	1 628	(244)
Autres éléments du résultat global, net d'impôts	1 628	(244)
RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ	(16 500)	(26 285)

2. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE (non-audité)

(En milliers d'euros)	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2023	2022
ACTIF		
Actif non courant	200 67	196 68
Immobilisations incorporelles	27 89	28 71
Droit d'utilisation des actifs	43 64	41 60
Immobilisations corporelles	114 39	112 43
Actifs d'impôt différé	6 146	5 637
Autres actifs non courants	8 590	8 299
Actif courant	389 32	424 66
Stocks	38 99	35 10
Créances client	27 01	23 91
Autres actifs courants	66 69	74 07
Trésorerie et équivalents de trésorerie	254 48	289 43
Actifs détenus en vue de la vente	2 134	2 134
TOTAL DE L'ACTIF	590 00	621 34
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves attribuables aux actionnaires de la	204 78	219 79
Capital social	20 75	20 75
Primes d'émission	594 04	594 04
Autres réserves	58 36	55 25
Bénéfices non distribués/(Déficit accumulé)	(450 253)	(306 974)
Résultat net de la période	(18 127)	(143 279)
PASSIF		
Passif non courant	121 95	124 15
Emprunts	83 22	87 22
Passifs de location	29 55	28 16
Passif au titre de remboursement futur	6 684	6 635
Provisions	1 326	1 320
Passifs d'impôts différés	1 057	694
Autres passifs	107	116
Passif courant	263 26	277 39
Emprunts	14 15	11 58
Fournisseurs et autres créditeurs	33 52	41 49
Passif d'impôt exigible	420	532
Dettes fiscales et sociales	15 87	15 73
Passifs de location	25 78	25 41
Passifs sur contrats	9 159	9 411
Passif au titre de remboursement futur	135 29	136 45
Provisions	24 03	31 25
Autres passifs	5 010	5 523
TOTAL DU PASSIF	385 21	401 54
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	590 00	621 34

3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS CONDENSÉ INTERMÉDIAIRE (non-audités)

(En milliers d'euros)	Trois mois clos au 31 mars	
	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ		
Résultat net de l'exercice	(18 127)	(26 041)
Autres éléments du résultat sans effet sur la trésorerie	8 438	(6 922)
Variations des actifs et passifs opérationnels non courants	(269)	(4 763)
Variations du besoin en fonds de roulement	(13 935)	11 193
Trésorerie générée par les opérations courantes	(23 893)	(26 533)
Impôts sur les résultats payés	(433)	(318)
TRÉSORERIE NETTE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ	(24 326)	(26 851)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles, nettes des produits de la vente	(3 814)	(9 385)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes des produits de la vente	—	(76)
Intérêts perçus	253	13
TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(3 561)	(9 447)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission d'actions ordinaires, net des coûts de transaction sur capitaux propres	(194)	3 726
Remboursement des passifs de location	(933)	(835)
Intérêts payés	(2 689)	(1 909)
TRÉSORERIE NETTE GÉNÉRÉE PAR/(ABSORBÉE PAR) LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(3 816)	982
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	(31 703)	(35 316)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture de la période	286 532	346 642
Gains/(pertes) de change sur la trésorerie	(344)	(107)
Liquidités soumises à restrictions	—	45
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	254 485	311 264